

# GUIDE DU TRI

Que dois-je faire  
de mes déchets?

à compter du 01/01/2022



CITEO

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT.



Communauté de communes  
Haut Nivernais Val d'Yonne  
Service Environnement

Centre Technique Intercommunal  
Allée Roland Garros  
58500 CLAMECY  
03 45 24 30 02

[dechets@cchnvy.fr](mailto:dechets@cchnvy.fr)  
<https://fr-fr.facebook.com/cchnvy>

Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 16h

Date de publication : novembre 2021

Concept et Graphique : Studio Bikin theorie  
Coordinateur : SIEEN  
Imprimeur : IMPRIMERIE SAVIARD



## LE TRI VA SE SIMPLIFIER SUR NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, DÈS LE 1<sup>er</sup> JANVIER PROCHAIN !

L'ensemble de vos emballages plastiques (cuisine et salle de bains) iront dans  
votre sac JAUNE.

Goupitri, notre renard malicieux, vous guidera dans votre tri pour évoluer vers  
cette nouvelle consigne, qui réduira nettement le poids de votre poubelle  
rose.

### Pensez « Emballage plastique = sac jaune »

Pot de yaourt, de crème fraîche, film plastique, sac plastique, barquette de  
viande/charcuterie/poisson, boîte de cacao en poudre, paquet de chips, pot de  
fleurs en plastique, pot de glace plastique, sachet alimentaire, boîte de lessive,  
berlingot adoucissant/javel/essive... Sont destinés à être recyclés et à être  
jetés dans le sac jaune !

### Suivez les aventures de Goupitri et ses conseils !

Des questions sur ce changement ?  
Contactez votre ambassadeur de tri au 03 45 24 30 02.

Plus d'infos sur : [www.goupitri.fr](http://www.goupitri.fr) / [facebook](https://www.facebook.com/goupitri) : Goupitri.



CITEO

Tous les emballages  
et les papiers se trient.

